

VENT d'OUEST

Juin 2018



Le 7 juin 2018 se tenait un CTL avec pour ordre du jour le bilan 2017 sur la formation, l'activité, le budget, le DUERP et le PAP, le Tableau de Bord de Veille Sociale (TBVS).

Compte Rendu

Les Organisations Syndicales (OS) dont la CGT ont lu en début de séance leur déclaration liminaire portant chacune sur l'évolution ou la disparition envisagée des instances (CHSCT/CAP), sur la fusion intervenue en 2017 entre la DIRCOFI Ouest et la DIRCOFI Centre et plus généralement sur l'évolution à venir de la DGFIP et de la DIRCOFI dans le cadre du projet CAP 2022 (missions, formation, rémunération...).

Le Directeur a répondu qu'il n'a pas beaucoup plus d'informations que nous pour le moment sur l'évolution des instances et qu'il attend la réunion des Directeurs prévue à Paris les 21 et 22 juin prochains.

Notre commentaire : la mission CAP 22 devait rendre son rapport en avril 2018. Depuis, la date est sans cesse repoussée. Le gouvernement voudrait-il finalement le publier pendant les vacances dans l'espoir qu'on ne le lise pas ?

Concernant la fusion en 2017 des 2 DIRCOFI, nous avons fait état du ressenti d'une absorption pure et simple du Centre par l'Ouest. Tout en contestant sur le fond, le Directeur a confirmé ce ressenti compte tenu des remarques exprimées par des collègues du Centre lors de visites effectuées dans les brigades. Un débat s'est ensuite instauré avec la direction notamment sur la modification envisagée de la formation initiale des nouveaux inspecteurs : formation socle de 4 mois + 4 mois de spécialisation en fonction de leur affectation + 3 mois de stage pratique, soit un total de 11 mois au lieu de 18 mois avec la volonté de spécialiser les futurs collègues dès le début de leur carrière.

Notre commentaire : outre l'aspect formation professionnelle initiale, la CGT est également intervenue sur les conséquences en terme de droits à mutation des agents déjà en poste alors que les nouveaux arrivants connaîtront leur affectation dès le début de l'année.

La CGT est également revenue sur la situation du service RH qui perd un de ses trois agents à l'issue du mouvement de mutation. Comment ce service fera-t-il face ? « C'est simple voyons : grâce au professionnalisme et à l'implication des

agents. D'ailleurs ce n'est pas la première fois, ils ont déjà été en sous-effectif ».

Donc tout va bien !!!

➤ Bilan de la Formation Professionnelle 2017 et Plan local de formation 2018 :

96% des agents ont suivi au moins une formation en 2017.

11 agents n'ont suivi aucune formation.

L'équipe locale de formation est composée de 24 personnes. La direction souhaiterait augmenter cette équipe notamment dans la région Centre-Val de Loire. Par ailleurs (et c'est positif), il sera à nouveau réalisé, au cas par cas, des formations au plus près de agents en déplaçant les formateurs plutôt que les stagiaires.

Plan local de formation 2018 :

Suite à la présentation des divers stages prévus (partie internationale, partie patrimoniale, ...), les OS ont constaté l'absence d'un stage consacré à l'Examen de Comptabilité (EC). Or, les agents de la DCF qui ont participé au grand séminaire du 1^{er} juin 2018, ont eu la surprise d'entendre des vérificateurs de BDV exposer tous les bienfaits des EC qui « permettent de gagner du temps et de se concentrer sur des dossiers plus importants ou en plus nombre ».

Notre commentaire : La CGT suggère que ces agents soient contactés pour assurer des formations visiblement indispensables pour convaincre tous nos collègues des mérites de cette procédure !!!

Dans le cadre des nouvelles mesures de contrôle, nous avons évoqué une note de fin avril 2018 qui définit de manière impérative un quota de 20% de vérifications ciblées à réaliser cette année. Nous sommes aussi intervenus sur la mise en application à venir du droit à l'erreur qui pourrait pénaliser sensiblement l'activité des services de contrôle.

➤ Rapport d'activité et Budget 2017

La direction a souligné la stabilité du budget alloué à la DIRCOFI.

La CGT a souligné le fait qu'il s'agit plutôt d'une baisse effective du budget par agent puisque le

nombre d'agents augmente du fait de la fusion. Comme le montre le tableau ci-dessous, cette baisse s'accélère.

	2015 ⁽¹⁾	2016 ⁽¹⁾	2017 ⁽²⁾
Effectifs moyens	237,58	251,87 ⁽³⁾	266,90
DGF 1 ^{er} niveau (hors location)	686 094	671 593	652 492
Budget par agent	2 888 €	2 666 €	2 444 €
Evolution		- 7,69 %	- 8,33 %

(1) DCF Ouest

(2) DCF Ouest de janvier à août puis Centre Ouest

(3) augmentation liée à la création de la BPAT (financée par des suppressions de poste en FI) et à 2 nouveaux postes à la BEP

L'examen du poste location, à permis de confirmer que le déménagement des brigades nantaises ne se fera pas avant 2020 au mieux.

Concernant les résultats proprement dits. Ceux-ci s'effondrent avec une baisse de 70 M€ des droits nets rappelés (- 30 %) sur un périmètre reconstitué DCF Centre Ouest, mais contrairement à ce que peut penser la CGT, ce ne serait pas dû aux suppressions d'emplois dans les SIE, PCE ou à l'Enregistrement.

Notre commentaire: ce ne sont pas les suppressions d'emplois, ni le manque de volonté de nos gouvernants, ni une législation fiscale complaisante qui sont la cause de cette chute. Mais à quoi donc est-ce dû ??? Sans doute aux vérificateurs qui ne sont pas suffisamment bons (d'où le bilan quinquennal) et à une programmation défaillante (d'où le besoin des listes MRV et DM de CF1C).

L'histoire ne le dira pas.

Pour ce qui concerne les visites médicales annuelles, il n'y a plus de médecin de prévention dans plusieurs départements ce qui transforme les visites médicales obligatoires en visites optionnelles.

Information 2018 :

Du fait de l'éloignement géographique des brigades et pour compenser le départ prochain en retraite de l'IDIV expert en fiscalité internationale de la région Ouest non remplacé, la direction a nommé 2 consultants internationaux (basés sur RENNES et NANTES) en appui de l'IDIV expert basé à ORLEANS.

Officiellement, d'après le TAGERFIP, il manque actuellement 1 contrôleur à CHATEAUROUX.

Notre commentaire: bien évidemment la CGT conteste les méthodes de comptabilisation des charges de travail qui déterminent les postes ouverts au TAGERFIP. En particulier nous

déplorons le manque criant d'agents dans les cellules d'appui.

➤ Bilan du DUERP/ PAP 2017 et PAP 2018

Le programme Annuel de Prévention (PAP) 2017 comporte 37 lignes sachant que les Risques Psycho-Sociaux (RPS) représentent 31% des risques dans les 577 lignes du DUERP. Le bilan de l'année 2017 permet de constater que 67% des actions de préventions programmées ont été réalisées.

S'agissant de la campagne 2018, 443 lignes de risques sont recensées dans le DUERP dont 36% de RPS (soit une augmentation de 5 points). Le PAP proposé pour 2018 comporte 34 lignes.

Les RPS font l'objet à la DIRCOFI Centre Ouest d'un groupe de travail spécifique qui va être reconstitué fin 2018 afin d'intégrer les agents de la région Centre Val de Loire dans la démarche de prévention des RPS.

Notre commentaire: de nombreux services sont représentés dans les groupes de travail et c'est très bien. Les OS n'étaient pas invitées en tant que telles, cependant seule la CGT était totalement absente de ces groupes, dommage !!

➤ TBVS

A l'exception des services de direction (DIV 1 et 5) soumis à une pression temporelle importante, la Direction n'a pas constaté d'éléments montrant un réel problème sur les autres services de la DCF.

Notre commentaire : on constate cependant que certains services cumulent au choix : un taux de refus de l'entretien annuel important, des arrêts maladies nombreux, des heures écrêtées (alors que la pause méridienne inférieure à ¾ h n'est pas comptabilisée, ni la journée de plus de 10h, seul l'écrêtement de fin de mois est pris en compte), ou des demandes de mutation.

➤ questions et informations diverses :

Les OS ont évoqué le sentiment de lassitude et de résignation grandissant des collègues parfois très expérimentés qui ont du mal à faire face aux évolutions incessantes de la mission de contrôle fiscal et se posent des questions quant à leur avenir.

Nous tenons à remercier les collègues de la Div 1 qui ont collecté l'ensemble des éléments ayant permis de produire les documents de ce CTL.

Séminaire du Contrôle Fiscal

Ci-après, quelques phrases extraites de l'intervention de Maïté GABET, cheffe du Contrôle Fiscal lors du séminaire du 1^{er} juin 2018, sinon au mot près, du moins dans l'esprit ...

"On réfléchit à l'ouverture d'un guichet de régularisation pour les pratiques frauduleuses" : il s'agirait de faire un STDR pour les entreprises...

"Un contribuable de bonne foi peut corriger sa déclaration au moment de l'annonce du contrôle" : mais bien sûr, il suffit de savoir que l'on va être contrôlé pour se rendre compte qu'on s'est trompé. Tu triches, tu es pris, tu ne perds pas les pénalités. Tu triches, t'es pas pris, tu gagnes. Vive la fraude.

"Il faut que les collègues qui mutent, sachent vers quels métiers ils se tournent" : à l'heure où les demandes de mutation ne pourront plus porter que sur les directions et non plus sur les structures (métiers), cherchez la cohérence.

Enfin et toujours, **"Les indicateurs, c'est pas l'alpha et l'oméga"**, toujours aussi pertinent et appliqué avec discernement dans l'ensemble des directions de la DGFIP.

Notre Déclaration Liminaire

Monsieur le Président,

Dans le cadre de la réforme statutaire des agents publics, le 25 mai 2018, la direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP) a dévoilé ses intentions sur les futurs rôle et le fonctionnement des commissions administratives paritaires (CAP).

Il s'agirait notamment de supprimer toute compétence des CAP sur les actes en matière de mobilité et de mutation. Cette annonce renforce notre inquiétude quant à nos propres règles de mutations. Sur la partie disciplinaire, outre la suppression du paritarisme, il est proposé de déclassifier certaines sanctions en les faisant passer du groupe 2 au groupe 1 ce qui ne permet plus aux agents concernés par ces sanctions d'être défendus par leurs élus. Ainsi, un agent pourrait être mis à pied 3 jours sans recours possible.

Nous condamnons ces évolutions.

Lors du dernier CTL, la CGT avait déploré l'absence de restitution d'information sur la formation professionnelle 2017 des agents de l'ex-Dircofi Centre. Ce point avait été reporté faute de temps. Aujourd'hui, ce CTL rend compte de l'activité, du TBVS, de l'utilisation du budget 2017 de l'ex-Dircofi Ouest jusqu'au 31 août et de la nouvelle Dircofi Centre Ouest

à compter du 1er septembre. Force est de constater qu'aucune donnée ne sera présentée sur ce qui s'est passé dans le Centre jusqu'au 31 août 2017.

Aucune information sur les éventuels incidents auxquels auraient pu être confrontés ces agents, rien sur leur formation professionnelle, et bien que la confiance n'empêche pas le contrôle, aucun compte ne sera rendu sur l'utilisation du budget 2017 de la Dircofi Centre. Ce budget aura-t-il été utilisé pour permettre aux agents d'exercer leurs missions dans de bonnes conditions, nous n'en saurons rien. Or, nous sommes persuadés que toutes les informations utiles aux statistiques suivies par le bureau CF ont été récupérées. Dans cette fusion, les agents n'étaient pas au Centre des priorités...

Mais faut-il parler de fusion alors que toute la rédaction des documents de ce CTL montre plutôt qu'il s'agit d'une absorption. C'est la Dircofi Ouest qui est devenue la Dircofi Centre Ouest.

En outre, lorsque nous avons évoqué la situation du service RH, vous nous aviez affirmé que tous les agents actuellement en poste étaient nécessaires jusqu'au 1er janvier 2019. Or, le mouvement de mutation des contrôleurs se traduit par la perte d'un agent dans ce service, soit 1/3 des agents en moins

alors que tout le monde est utile. Comment ce service tiendra-t-il pendant 4 mois ?

Pour finir sur l'aspect emploi, malgré la forte baisse de nos résultats financiers liés en grande partie à la désorganisation des services orchestrée par les gouvernants et l'absence de réelle volonté législative de lutte contre la fraude et l'optimisation fiscales, nous avons effectué des rappels en droits de 173 millions (sans compter les droits bruts et les pénalités) dans les caisses de l'Etat alors que nous coûtons (salaire et fonctionnement) moins de 25 millions.

Ce résultat conforte notre organisation syndicale et tous les agents dans leur combat pour voir enfin créer tous les emplois nécessaires à l'accomplissement de nos missions.

Nous voudrions enfin aborder deux sujets soulevés par nos collègues.

Tout d'abord le Télétravail : un retour d'expérience est actuellement en-cours auprès des seuls télétravailleurs. Cependant, nous estimons que leurs collègues sont également impactés par le télétravail et devraient être consultés.

La généralisation est prévue au 1^{er} septembre 2018. Quand les agents pourront-ils candidater ?

Ensuite, la SNCF applique pour les abonnements du mois de juin une réduction tarifaire pour compenser les difficultés de ses usagers subies à l'occasion des grèves d'avril et mai 2018. Vous avez refusé d'adapter l'organisation du travail. Ainsi les agents ont dû assumer seuls les conséquences de ces grèves.

C'est pourquoi nous vous demandons de rembourser les abonnements de juin sur la base de leur tarif habituel.

cette déclaration est annexée au PV du CTL.

La délégation CGT était composée d'Isabelle DUCHEMIN, Michel MAGREZ et Jérôme DESBROUSSES.

Pour toute précision complémentaire n'hésitez pas à les contacter.

Lors du prochain CTL, la CGT comme à son habitude portera en points divers tous les problèmes quotidiens rencontrés par les agents. Dès maintenant, faites nous remonter vos « coups de gueule », vos difficultés, vos interrogations

Ce compte rendu vous a intéressé ? La Charte informatique ne nous permet pas de le diffuser par mel sans votre accord. Pour recevoir nos prochaines informations par mel, contactez nous à l'adresse suivante : cgt.dircofi-ouest@dgfip.finances.gouv.fr ou remettez le bulletin ci-dessous à l'un de nos militants

NOM : _____

PRENOM : _____

STRUCTURE : _____

SITE : _____

Adresse Mel :

☒ Je souhaite recevoir des informations de la CGT

☐ Je souhaite adhérer à la CGT

